

CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE

Réunion du Mercredi 30 mai 2018

Présents :

Jean-Loup Charrier
Eric Blanchet
Olivier Cottret - Foncia

Absente excusée :

Régine Beraud

Invitées :

M.Me Harlé
M.Martin

- **Point appel d'offres Contrat Chauffage.**

LH Conseil fait le point sur les premières réponses reçues.

Trois sociétés sur quatre ont répondu. La quatrième le fera courant juin. Les offres sur le chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS – Contrat P1) sont relativement équivalentes. Idem pour les frais de gestion.

Des variations plus importantes apparaissent sur les postes de télésurveillance et le traitement de l'eau. (Contrat P2)

Le contrat de garantie totale du matériel (P3) laisse apparaître de fortes variations entre deux fournisseurs. (+ de 50%).

Le conseil syndical décide d'attendre la dernière proposition pour faire le point sur cet appel d'offres.

LH conseil précise que des améliorations tarifaires sont encore à attendre de la part des fournisseurs.

Le contrat est prévu pour une période de 5 ans renouvelable une fois. L'objectif est une fourniture annuelle de 3850Mwh. La température exigée dans le contrat est de : 20°C -0/+1°C.

Rappel : Les termes du contrat et le nom du titulaire seront soumis au vote de l'AG des copropriétaires fin 2018.

- **Comptes de la copropriété.**

Les comptes sont bons.

La totalité du budget a été appelé (1 100 00€). 88% de celui-ci a été enregistré. Les impayés de charges représentent 4% du budget soit 43 400€. Il concerne 9 % copropriétaires soit 39 personnes.

Seulement 3 dossiers demeurent à plus de 2000€ d'impayés de charges. Le syndic fait le point sur ces dossiers et sur les mesures engagées pour le recouvrement des sommes dues.

Les factures en attente de paiement concerne 10 fournisseurs pour un montant total de 144877€, dont une facture de 95 600€ pour Dalkia.

La copropriété possède 68 jours de trésorerie.

- **Miroir Hall du bâtiment A.**

Le conseil syndical valide le choix du ton « Bronze » pour la pose d'un miroir dans le hall du bâtiment A. (Résolution 20.c – AG du 08/12/2016)

- **Réaménagement du coin paysager Hall bâtiment A.**

Ce projet avait été différé, compte tenu des travaux de remplacement du sol marbrier et de l'installation des panneaux inox ; il est désormais demandé au syndic de contacter la société Art et Création pour la mise en place de plantes (compatibles avec le faible degré de lumière naturelle) dans l'angle du hall du bat A. (Résolution 11 – AG du 08/12/2016)

- **Contrat de dépannage monte charge poubelle.**

Le conseil syndical valide l'avenant au contrat actuel pour étendre la garantie d'intervention aux week-end et jours fériés de cet appareil permettant la sortie des containers poubelles, pour la somme de 468€TTC.

- **Travaux de rénovation des éclairages des escaliers de service.**

Le syndic informe le conseil syndical que les travaux démarreront le 11 juin prochain.

- **Distribution des sacs poubelles spéciaux vide-ordures.**

L'opération de distribution a commencé le 15 mai dernier. A ce jour une centaine de copropriétaires sont venus en chercher.

Rappelons qu'ils sont destinés à recevoir des déchets de types alimentaires et suffisamment résistants pour supporter une chute de 17 étages dans les silos vide-ordures. Ils sont mis gratuitement à la disposition des résidents. Une commande de 30 000 sacs a été faite en août 2017.

Prochaine réunion : Mardi 11 septembre 2018 à 14h15

Tous les comptes rendus du conseil sont consultables sur le site : www.mouchotte.eu

